

LE MOT DU PRESIDENT POUR 2018



QU'EST-CE QUI NOUS ATTEND EN 2018?

QUELS SONT NOS COMBATS A MENER ENSEMBLE EN 2018 ?

Le projet de loi ELAN se profile avec les demandes ciblées de l'USH pour la suppression des concours dans le logement social, et pour reconduire la procédure de conception-réalisation sur 3 ans.

Parallèlement l'UNGE veut faire abroger le nouvel article L. 441-4 du code de l'urbanisme (créé par l'article 81 de la loi 81 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. Livrée aux lobbyings et aux mécanismes d'une économie libérée (!!!), l'architecture est en danger, encore plus en danger et nos conditions d'exercice délibérément abimées.

Nous voulons que nos nouveaux dirigeants, se positionnent, précisent l'avenir de la profession, fixent des lignes pour l'avenir, donnent de la cohésion aux réformes tourbillonnantes menées au pas de charge. Ces réformes sont aujourd'hui produites à la marge de l'architecture . Elles sont conduites en refusant les échanges constructifs avec la profession d'architecte, sans vision déterminante sur l'environnement, le cadre de vie, la culture et le patrimoine.

C'est la raison pour laquelle nous avons interpellé le président de la République en ce début d'année et lui avons rappelé que « tout est architecture ». (cf LETTRE OUVERTE – lien sur le site de l'Unifa)

Il évoquait, il y a quelques mois, les premiers de cordée. Trente mille architectes sont à sa disposition.

Les architectes doivent retrouver un soutien politique, car plus que jamais, nous nous posons la question: « Où allons-nous? »

Nous voulons pour la profession:

- Une juste rémunération,
- Un paritarisme constructif et équilibré,
- Une formation initiale ouverte souple et solide qui favorise l'insertion des jeunes architectes,
- Une formation continue regroupée et structurée,
- Un exercice réglementé sous la magistrature de l'ordre des architectes,
- L'éradication des signatures de complaisance et le cadrage des instructions des demandes d'autorisation d'urbanisme,
- La construction de réseaux de compétence (tels que la rénovation, le BIM, la commande privée,...),
- Un grand débat avec les pouvoirs publics sur le champ d'intervention des architectes. Que veulent-ils faire de notre métier ?
- La force de droit de l'acte d'architecture appuyée sur l'intérêt public dont nous sommes en charge.

La signature de l'architecte, comme celle des autres professions réglementées (notaire, avocat, huissier, géomètre), doit engendrer la plus grande foi, puisque la bonne foi est, de droit commun, toujours présumée. Hors de la présomption simple, elle doit devenir légale.

- La réglementation de l'exercice du métier d'urbaniste et la montée en compétence des architectes dans ce domaine
- La révision du cadre réglementaire des responsabilités de l'architecte (bilan actuel, comparaison européenne, contractualisation de la responsabilité (et le recadrage de la présomption, devoir de conseil, etc...))

Que chaque syndicat se mobilise dans son territoire ou par son exercice spécifique pour que nous soyons le plus nombreux possible au sein de l'Unifa. Venez en force au prochain conseil national du 16 mars et faites découvrir à un ou plusieurs adhérents nos actions, les sollicitations permanentes, les combats de chaque jour menés pour la défense et la promotion des architectes.

Cette année, nous montrerons à tous nos dirigeants la puissance de notre engagement en faisant du Congrès de Marseille la démonstration de force des architectes. Le Congrès se tiendra au Palais du Pharo les 25-26-27 Octobre 2018, avec pour thème: METROPOLE : les architectes au cœur des Mondes ?

- Il y aura le samedi la visite de la fondation LUMA (F.Gehry) en comptant vivement sur la présence de notre ministre de la Culture Françoise NYSSSEN très impliquée dans le développement culturel de la ville d'Arles.
- Nous visiterons également le site de Château Lacoste à une quinzaine de kilomètres d'Aix en Provence, avec un remarquable concentré d'art et d'architecture (Tadao Ando, J.Nouvel et F.Gehry et bien d'autres).

Ne lâchons rien, avançons dans cette nouvelle année, le bureau national de l'Unifa vous renouvelle ses vœux pour être plus fort...Ensemble!

Adhérer à un syndicat est un acte libre, ce n'est ni une contrainte ni une obligation, c'est un droit et c'est aussi un devoir! Pour continuer d'écrire « le grand livre de l'humanité » selon la métaphore employée par Victor HUGO pour définir l'architecture.

Régis CHAUMONT

Président de l'Unifa